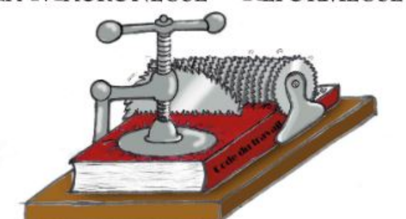
UN AUTRE FUTUR
supplément du journal "Anarchosyndicalisme!"
Edition spéciale du 23 mars 2016 - imprimerie spéciale

LE 31 MARS, ET APRES ?

Le projet de loi aggravant les conditions de travail n'est pas qu'une énième attaque contre les travailleurs. Il est aussi le fruit pourri de cette gauche socialiste pour laquelle, il faut s'en souvenir, les syndicats et l'extrême-gauche ont appelé à voter en 2012. Ce fait, nous devons le garder en mémoire pour nous aider à réfléchir à « comment » agir dans le moment présent. Nous constatons d'ailleurs qu'une telle manipulation électorale n'a pas lieu qu'en France mais que, partout où elle est parvenue au pouvoir (Grèce,...) la gauche socialiste et alternative est devenue le bras armé du patronat. Il n'y qu'à voir, ici, les condamnations qu'ont encaissé les ex-salariés de Goodyear pour comprendre que cette gauche est prête à tout, et surtout au pire, contre les travailleurs.

La journée du 9 mars a été une première réussite. Elle a été suivie de journées de mobilisation dans les facs et les lycées. Les syndicats ont promis qu'ils feraient mieux le 31. Mais dans ce contexte où le pouvoir est déterminé à nous vendre au capitalisme, il va bien falloir, à un moment donné, que chacun se pose la question des suites à donner à cette journée. Une large partie de la jeunesse est déjà mobilisée, c'est un point positif. Par ailleurs,



l'expérience du mouvement ouvrier montre que s'il ne construit pas son indépendance d'expression et d'action par rapport aux directions syndicales, il est perdu, car ces dernières sont toujours prêtes à le trahir. C'est seulement en nous organisant dans les assemblées, sur les lieux de travail, que nous pourrons retrouver notre force historique et que nous pourrons aller de l'avant tant sur la forme (en décidant les modalités de notre action collective) que sur le contenu de nos revendications.

Nous encourageons les salariés en lutte à se réunir et à réfléchir dès à présent aux suites qu'il faut donner au 31 mars, partout où cela est possible dans leurs entreprises, en faisant des Assemblées Générales de bilan, et, en fonction des circonstances, en les transformant en Comités de grève reconductible.

jeunes et travail : *Le cas des apprentis*

L'entrée des jeunes dans le monde du travail est de plus en plus difficile. Mais, pour ceux qui y entrent, ce n'est pas gagné ! Parmi les multiples attaques qu'il mène contre les travailleurs, le gouvernement Valls – Macron -El Khomri - Hollande en a réservé une aux jeunes les plus fragiles : les apprentis. Il s'agit, ni plus ni moins, que de permettre aux patrons d'augmenter, selon leur bon plaisir, le temps de travail de ces jeunes (avec des garanties-bidon pour ces derniers).

Déjà que bon nombre **(suite en page 2)**

LE SAVIEZ-VOUS ?

1 % de la population mondiale possède un patrimoine équivalent à celui du total des 99 % autres habitants de la planète.
Fin 2015, les fortunes cumulées des 80 individus les plus riches du monde étaient devenues équivalentes à celles détenues par les 50 % les moins bien lotis de la population mondiale. Autrement dit, 3,5 milliards de personnes se partagent les mêmes richesses que 80 !
Balayons ces insupportables inégalités.

suite de la page précédente

d'apprentis sont traités en esclaves, augmenter leur temps de travail entraînera une cascade de conséquences négatives. Tout d'abord, elle augmentera le nombre d'accidents du travail. Or, les moins de 20 ans en ont déjà trois fois plus que leurs aînés, ce qui est une conséquence de leur inexpérience professionnelle. C'est d'ailleurs pour cela que la réglementation prévoyait, jusqu'à présent, un temps de travail moindre pour les jeunes : le temps, justement, qu'ils puissent acquérir l'expérience nécessaire.

Augmenter leur temps de travail, c'est bien sûr diminuer leur temps de loisir (essentiel pour des jeunes de 16, 17 ou 18 ans) mais aussi entraver la partie théorique de leur formation : être fatigué entraîne obligatoirement moins de disponibilité pour les enseignements théoriques qui sont, généralement, la pierre d'achoppement pour eux. D'ailleurs, loin d'être « la » grande solution pour la formation, l'apprentissage est, qualitativement, plus que douteux. Aussi, les apprentis échouent plus souvent aux examens que les lycéens (exemple : 24 % d'échecs en plus pour les BTS ou les Brevets de métiers d'art).

En s'attaquant aux jeunes les plus démunis, que peu de monde défend (et surtout pas les « grands syndicats »), le gouvernement fait sur le dos de la jeunesse, un cadeau supplémentaire aux patrons.

Plus de détail ? Voir le dossier complet sur l'apprentissage dans Anarchosyndicalisme ! n°146, septembre 2015.

Economie : UN BIEN MAUVAIS PRETEXTE

On connait le prétexte : toutes les mesures anti-travailleurs sont « justifiées » en prétendant qu'elles permettront – enfin – aux patrons d'embaucher. Or, quand on tire le bilan des mesures passées, on se rend compte qu'il n'en est rien du tout.

Un bon exemple nous est donné par la baisse de la TVA dans l'hôtellerie, mesure prise en 2009. Les patrons s'étaient alors publiquement engagés à créer au moins 40 000 emplois ainsi qu'à baisser le prix d'au moins 7 des plats proposés dans leurs menus (pour relancer la consommation). Résultat 6 à 7 ans après : on est très, très loin des 40 000 emplois promis. En cherchant bien, les économistes les plus optimistes en trouvent de 6 à 9 000 (grand maximum). Quant à la baisse du prix des plats, on la cherche toujours sur les menus.

Mais alors, où est passé la baisse de la TVA ? Tout simplement dans la poche des patrons de l'hôtellerie. La Cour des comptes, dans un rapport officiel, a même chiffré ce « bonus » : 2,6 milliards d'euros. Elle est pas belle la vie, pour certains ?



HELP, MIGRANTS & REFUGIES !!!

En août 2015, nous avons appris la présence de familles ayant fui les bombes et les crimes de la dictature de Bachar et des barbares de Daesch, ici, dans la ville ou nous sommes, à Toulouse, plus précisément aux Izards.

Nous nous sommes mobilisés autour de l'aide alimentaire, du maintien dans le logement, de la scolarisation des enfants, de cours de français, de la construction de liens pour que les Toulousains et d'autres les rencontrent, échangent, partagent et s'entraident. D'autres ont repris ces initiatives et, si elles ne sont pas tout à fait celles qu'on pouvait espérer, elles ont le mérite d'exister. Il en va de même dans d'autres villes de France ou des personnes, des regroupements ont su apporter et continuent d'apporter aux réfugiés un indispensable soutien. Face à une haine ambiante du migrant, c'est toujours bon de voir de la solidarité !

Mais, car il y a un « mais » : très peu de collectifs, d'associations, dénoncent les positions inhumaines de l'Etat, des collectivités territoriales et autres détenteurs de pouvoir qui, derrière leurs beaux discours, cachent une réalité souvent sordide. Les Izards en sont un bon exemple. Il y avait là un immeuble HLM pratiquement vide car promis à la démolition*1. Des familles syriennes s'y sont logées, solution d'attente simple et socialement économique (les HLM n'y perdent rien puisqu'ils ne percevaient plus aucun loyer pour ces appartements). Cette stabilisation a permis à ces familles de lancer les demandes administratives de papier, de scolariser les enfants... bref, de souffler un peu après des années tragiques. Alors que la logique serait de faire durer ce qui constitue une bonne situation d'attente jusqu'à ce qu'une solution définitive soit trouvée, l'Etat (sa justice), la mairie (à travers son office HLM) s'acharnent contre les réfugiés. De procès en procès, les voici déclarés expulsables depuis le 09 mars 2016. Au nom du « droit de propriété » qui écrase le droit à simplement survivre !

Plus que jamais, face à la haine, l'entraide doit devenir de plus en plus forte.

"UN AUTRE FUTUR", un journal de la CNT-AIT de Toulouse.

7 rue St Rémésy 31000
téléphone: 0561528648
contact@cntait toulouse.lautre.net
www.cntaittoulouse.l'autre.net

Pour nous rencontrer, pour un problème lié à votre emploi ou pour vous tenir au courant des luttes en cours, notre local est ouvert au public pour une permanence tous les samedi de 17H00 à 19H00. Vous pouvez aussi nous trouver lors des tables de presse au marché de St Sernin le dimanche à partir de 10H30 et à l'université du Mirail devant les marches de l'arche le mercredi à partir de 12H30.



lien vers le facebook de la CNT-AIT

Quelques autres adresses de contacts dans la grande région :

Côte méditerranéenne :
Bézier : cnt-ait34@outlook.fr

Ouest de la région :
Gers : sia32@no-log.org
Landes : interco.landes@free.fr

Autour de Toulouse :
Montauban : table de presse, le samedi, 10 h 30 à 12 h, au marché du Jardin des plantes
Volvestre : cnt-ait-volvestre@ouvaton.org

Nord de la région :
Lot : cnt-ait-quercy-rouergue@mailoo.org

Et partout
cntaitfrance@yahoo.fr

travail:
5 MORTS PAR JOUR OUVRE !

Chaque jour ouvré (c'est-à-dire chaque jour effectivement travaillé), 5 personnes meurent des conséquences du travail. C'est le chiffre officiel (donc, probablement, bien en dessous de la triste réalité). Pourtant, on n'en parle jamais ! Pourquoi ? Parce que ceux qui meurent, ne sont pas des grands patrons du CAC 40, des DRH d'énormes entreprises ni des cadres super-supérieurs, et, encore moins des députés ou des ministres... Ceux qui meurent du travail, ce sont tous les autres, nous autres !

Quand un DRH se fait arracher la chemise, c'est, soi-disant, un drame national. Le premier ministre passe à la télé pour sermonner les ouvriers. Les journaleux en font des tonnes dans les commentaires. Quand un policier est tué, le ministre de l'Intérieur accourt à ses obsèques. Mais, quand c'est un apprenti, qui meurt dans des conditions affreuses, écrasé par un Fenwick, la famille peut toujours attendre que la ministre du travail vienne pour l'enterrement. Quand un père de famille se fait arracher le bras par une presse, quand une salariée est empoisonnée par les produits chimiques de son entreprise, ils peuvent toujours attendre que le premier ministre face un commentaire à la télé...

Pourtant, qu'est-ce qui est le plus grave : se faire arracher la chemise ou se faire arracher le bras ? Etre bloqué, à juste titre, par des salariés qu'on vient de licencier ou mourir à 17 ans, écrasé ?

Cette différence injustifiable de traitement montre que, malgré ses beaux discours, le pouvoir n'éprouve envers nous qu'une seule chose : du mépris.



LES CHIFFRES

Selon les derniers chiffres de l'INSEE 2013, le travail a tué dans l'année 1 277 personnes : 541 par un accident sur les lieux du travail, 430 par une maladie contractée au travail, 306 par un accident en se rendant au travail. De plus, 74 393 travailleurs ont été handicapés à vie pour les mêmes raisons (39 078 par accident sur les lieux, 27 450 par une maladie professionnelle, 7 865 par un accident de trajet).

1 277 morts, combien de lignes dans les journaux ?

Pour recevoir gratuitement et sans engagement de votre part les 3 prochains numéros d'Anarchosyndicalisme ! remplissez ce bon et retournez-le à : CNT-AIT, 7 rue St Rémésy, 31000 Toulouse.

NOM .... PRENOM ....

ADRESSE ....

.... EMAIL ....